

Le Comité Social et Economique

**Résolution
CSE 28 Mai 2026**

Point 5 et 6 : Information consultation sur la création d'une cellule de pilotage de l'activité et de planification transverse et transformation d'un poste de planificateur en 1 poste d'organisateur d'activité

Le comité social économique de l'établissement de La Réunion réuni le 28 mai 2026 décide de procéder à la désignation d'un expert habilité en vue d'éclairer l'avis des élus du CSE sur le projet de modification de structure, un projet important qui peut entraîner une modification des conditions de santé, de sécurité et de travail.

Le choix de l'expert sera présenté lors du prochain CSE.

Le comité charge Monsieur Johny PAYET, secrétaire du CSE, d'établir les contacts à cet effet.

St Denis, le 28 Mai 2026

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 2

Compagnie Christian
A. Horta
Johny Payet
S. J. 14
Schaefer
Johny Gigant
Jhemelle

Abstention: *[Signature]*
Abstention: *[Signature]*

Les organisations syndicales s'associent : CGT - CFDT

SAIC ADVARISIN
CFDT
[Signature]

CGT
[Signature]
Perote L.-